



Le Clairon

Bulletin de liaison des Amis du fort de Comboire

Nous sommes heureux, à travers ce bulletin, de pouvoir vous contacter, vous qui avez manifesté un intérêt évident pour l'avenir du fort de Comboire.

Le temps passe vite, voici notre 2ème bulletin de liaison. Trois mois ce sont écoulés depuis le numéro précédent où nous annonçons la date de notre assemblée constitutive.

Notre association est légalement constituée, les statuts sont déposés et la création est concrétisée par sa parution au Journal Officiel du 9 mars 2013.

Pour nous intégrer dans la mouvance des associations patrimoniales, nous avons adhéré à la FAPI (www.fapisere.fr) et à ALPYFORT, fédération des sites fortifiés de montagne. Ces associations ont de l'expérience et pourront nous conseiller lorsque nous envisagerons des projets importants.

Les moyens actuels de communication nous permettent de diffuser une information "au fil de l'eau" de façon économique, rapide et avec des documents qui peuvent être agréables par la facilité que nous avons de joindre des photos.*

Nous avons créé un site internet, bien aidé par un de nos adhérents qui maîtrise ces techniques. Vous pouvez déjà le consulter sur www.fortdecomboire.fr. Il n'est pas encore très fourni, mais nous y travaillons, en particulier sur un article conséquent, textes et illustrations concernant l'historique et la description du fort.

Les bases étant posées, nous nous sommes mis immédiatement au travail.



Page d'accueil de notre site
www.fortdecomboire.fr

*** Si vous pensez que ces informations ne vous concernent pas et que vous ne souhaitez plus les recevoir, vous pouvez nous le signaler sur "amis.fortcomboire@gmail.com", nous ferons le nécessaire.**

Une association loi 1901

C'est un bel exercice de démocratie, la chance que nous avons de pouvoir librement nous associer pour œuvrer sur des sujets qui nous passionnent. Nous avons aussi quelques obligations, la principale est le dépôt et le respect de nos statuts. Ceux-ci sont à la disposition de tous, adhérents et non adhérents. Nous avons souscrit une assurance auprès de la MACIF, celle-ci couvre aussi bien nos adhérents que nos amis bénévoles qui viennent nous aider pour l'entretien du fort. Nous avons également ouvert un compte au Crédit Agricole de Claix. Ce sont les bases de toute association, maintenant à nous de la faire prospérer et de prouver que nous serons capables d'être efficace pour l'avenir du fort.

Rencontre avec Jean Azeau

Jean Azeau est aujourd'hui à la retraite. Il est architecte et a fait toute sa carrière en temps qu'architecte civil dans les services du génie militaire. C'est aujourd'hui une référence concernant les forts de la ceinture de Grenoble. Il a publié dans les années 2000 une brochure sur le fort de Comboire. Je l'ai rencontré à son domicile et lui ai demandé l'autorisation d'utiliser ses textes pour le montage de nos dossiers et nos plaquettes, ce qu'il a accepté sans hésitation. Notre association lui en est reconnaissante et nous lui avons demandé d'être membre d'honneur. J'ai le projet de le consulter prochainement parce que le fort reste encore bien mystérieux. Nous n'avons aucun plans de construction et nous ne savons pas ce que nous pourrions trouver à Vincennes au service historique de l'armée. Il accompagne nos premiers pas, nous l'en remercions.

Claude Varanfrain

Travaux au fort

Nous vous avons transmis un petit reportage photo à l'issue de la première journée de nettoyage du site. Mis à part une température et une lumière hivernale la journée s'est bien passée, nous ne nous étendrons pas. Nous allons renouveler cette action parce que la tâche est grande, en particulier le débroussaillage des extérieurs.

Samedi 4 mai, à partir de 9 heures

Certains nous disent "le 4 mai, je suis pris, je ne peux pas venir..." Nous avons tous nos obligations. Il y aura d'autres dates, rassurez-vous...

Randonnée SIPAVAG

Nous avons mis à la disposition du SIPAVAG la cour du fort pour un point "ravitaillement". De nombreux participants sont restés sur le site pour pique-niquer. Nous avons eu de nombreux contacts avec eux.



Patrimoine culturel

Nous avons demandé à être conseillé par le service du patrimoine culturel du Conseil Général pour avoir la certitude de travailler en conformité avec les règles de la restauration patrimoniale et faire bien tout de suite. Nous avons accueilli Aude Jonquières au fort pour une première prise de contact et une visite des lieux. Nous pourrions compter sur l'expertise et les conseils du service, à nous de prouver que nous sommes capables de monter des dossiers corrects dans le respect des procédures. Nous allons soumettre pour avis les premiers devis concernant l'étanchéité et communiquer ce que nous possédons comme plans et photos de l'ouvrage.

Les lits militaires

Nous en avons parlé dans le premier bulletin, nous avons repris contact avec l'Office du Tourisme. La convention est prête. Nous allons organiser les modalités d'enlèvement et de transport.

Les grands travaux

Nous accompagnons Jacky Richard, qui est le locataire du fort, dans sa réflexion concernant les grands travaux à conduire sur site.

La première action est de créer un logement dans le fort, mais pour cela il y a des impératifs. Tout d'abord supprimer les infiltrations d'eau pluviale dans les travées. Des entreprises ont été consultées, la solution technique semble acquise. Il a déposé le dossier de demande de travaux au service urbanisme de la mairie.

Le problème des eaux, potable et usées, est à l'étude, nous en reparlerons.

Le remontage du rempart sud effondré facilitant la pénétration de gens pas toujours bien intentionnés, doit être exécuté rapidement. Celui-ci devra comporter un certain nombre de meurtrières pré-fabriquées en béton moulé. Ceci ne peut être qu'un travail de spécialiste, c'est une des raisons de notre rapprochement avec les services du patrimoine culturel du Conseil Général.

Les visites du fort

Le premier dimanche de chaque mois, sur inscription préalable au **04 76 98 17 55** ou par mail **amis.fortcomboire@gmail.com**

Pour les groupes (+ de 10), possibilités de visite sur rendez-vous.

Première formule : Le matin, départ à 10 heures pour la visite des alentours sur le rocher de Comboire et les batteries basses, retour sur le fort et visite complète de l'ouvrage. Il faut compter deux heures. Vous avez ensuite la possibilité de pique-niquer dans l'enceinte du fort. Déconseillé pour les enfants de moins de sept ans. Tarif : 6,50 €, gratuit pour nos adhérents et les enfants de moins de 10 ans.

Deuxième formule : Vous avez la possibilité de pique-niquer dans l'enceinte du fort. Départ à 14 heures pour la visite complète de l'ouvrage. La visite dure environ une heure. Tarif : 4 €, gratuit pour nos adhérents et les enfants de moins de 10 ans.

Les deux formules ne sont pas accessibles, vu la configuration du terrain et des locaux, aux personnes à mobilité réduite.

Contactez les **Amis du fort de Comboire** - 16 placette de la Chartreuse 38640 CLAIX

04 76 98 17 55 ou amis.fortcomboire@gmail.com ou www.fortdecomboire.fr